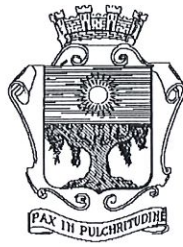


AR PREFECTURE

006-210600110-20190404-04C-DE
Reçu le 10/04/2019



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

IV- BUDGET OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME :
c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Séance Publique Ordinaire du 4 AVRIL 2019
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Claude CALIMAR, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. André RIOLI, M. Philippe RASTOLDO, Mme Carolle LEBRUN, M. Stefan VOISIN, Mme Flora DOIN,

PROCURATIONS : M. Bernard MACCARIO à M. Guérino PIROMALLI, M. Guy PUJALTE à M. le Maire, Mme Françoise SANCHINI à Mme Joëlle HENON-DECOUARD, Mme Evelyne BOICHOT à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à Claude CALIMAR, M. Jean-Elie PUCCI à M. André RIOLI, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MAILLE à M. Stefan VOISIN, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI.

QUORUM : 14
PRESENTS : 17
VOTANTS : 26

Secrétaire : Mme Flora DOIN

Date de convocation de séance : 28 mars 2019

AR PREFECTURE

006-210600110-20190404-04C-DE
Reçu le 10/04/2019

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2019



IV- BUDGET OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME :
c) AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Rapporteur : Madame Catherine LEGROS, Adjoint au Maire

Considérant les résultats de clôture de l'exercice 2018 tels qu'ils apparaissent conjointement au compte administratif et au compte de gestion du Receveur, soit :

- Excédent de fonctionnement : 72 326,89 €
- Excédent d'investissement : 5 417,99 €

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 septembre 2018 relative à la passation d'une convention avec la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre du transfert de la compétence « Tourisme »,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 2018 approuvant la clôture de l'exercice comptable 2018 du budget annexe de l'Office de Tourisme municipal et décidant l'intégration des résultats au 1^{er} janvier 2019 dans le budget principal de la commune,

Il vous est proposé d'affecter ces résultats au budget principal de la Commune de l'exercice 2019 de la façon suivante :

- 002 - Excédent de fonctionnement la somme de 72 326,89 €
- 001 - Excédent d'investissement la somme de 5 417,99 €

J'invite votre Assemblée à en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

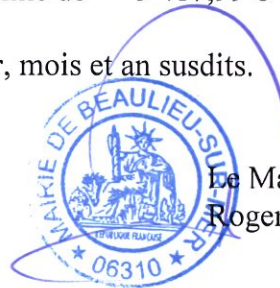
A L'UNANIMITE,

Affecte les résultats de clôture de l'exercice 2018 au budget principal de la Commune de l'exercice 2019 de la façon suivante :

- 002 - Excédent de fonctionnement la somme de 72 326,89 €
- 001 - Excédent d'investissement la somme de 5 417,99 €

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,



Le Maire,
Roger ROUX